N°30 - Décembre 2010

Coud Cœur

MAGAZINE DE LA VILLE DE COUDEKERQUE-BRANCHE

Éclairage public : Le plan lumière est lancé !

Mise en place du n° vert gratuit tranquillité publique

Au sommaire de ce numéro :

04 Réveillon de la solidarité
08 EHPAD : offre de soins renforcée
09 Réunion publique le 13 décembre pour la Maison de quartier du Vieux-Coudekerque
10 Avec vous, sur le terrain, contre l'extension des antennes-relais

Coudekerque Branche
Notre avenir à tous

www.ville-coudekerque-branche.fr

Rues déjà équipées : Ledru Rollin, Balzac, Diderot, place des Nations et place des Impressionnistes, les ronds-points Delacroix et Cora ainsi que l'angle des rues Victor Hugo et du Boernhol.

Éclairage public

La création du plan lumière, en 2010, permettra en 6 ans de modifier 80% de l'éclairage public âgé de plus de 30 ans.

Plan lumière, en 6 ans : 80 % de l'éclairage public de plus de 30 ans sera changé

L'éclairage public connaît une profonde mutation à Coudekerque-Branche !
Grâce aux nouvelles technologies utilisées dans le cadre du plan lumière (LED, à titre d'exemple), d'importantes économies de vie-maintenance et de consommation (40% environ) seront réalisées chaque année.
Le plan lumière intègre également l'installation de nouveaux modèles de candélabres, plus performants, et s'intégrant mieux au paysage urbain et architectural.
Outre les économies réalisées, ce plan lumière apporte un plus en matière de sécurité routière et de prévention de la délinquance (la lumière constituant un élément dissuasif).
De plus, depuis cette année, la ville a lancé un plan "progrès énergie" : il s'agit de réaliser le diagnostic énergétique de tous les bâtiments communaux et d'adopter ensuite la solution la plus adaptée.

LED, lampes à énergie d'économie : avantages

- Leur durée de vie est très longue (50 000 heures contre 1 000 heures environ pour une lampe classique).
- Elles sont respectueuses de l'environnement ne produisant ni UV, ni mercure, ni résidus de fluor.
- Leur prix est rentable à l'usage lorsque l'on considère leur durée de vie.
- Elles sont peu gourmandes en énergie.
- Elles sont écologiques : moins d'énergie est dépensée pour la fabrication, la consommation et le recyclage.
- Elles nécessitent moins d'entretien et sont très résistantes au choc. Par ailleurs, par l'absence d'UV et d'infrarouge, les insectes ne sont plus attirés, les lampes restent donc plus propres.

Place des Impressionistes

Rue Ledru Rollin

Plan lumière malgré les 45 ans d'endettement de la ville : comment est-ce possible ?

La ville a adopté un principe de base : ne plus avoir recours au "relamping", c'est-à-dire au remplacement systématique à l'identique des lampes ou appareils défectueux. Un exemple concret : l'objectif est de supprimer au fur et à mesure les 305 néons par des appareils nouveaux plutôt que d'installer un néon neuf. Ainsi, petit à petit, toutes les rues connaîtront une amélioration, sans investissements massifs, que les finances de la commune ne permettraient pas. Tous les nouveaux projets de voiries et d'aménagements urbains sont suivis, par la ville, avec les nouvelles technologies "éclairage public" (LED, par exemple). Concernant les illuminations de Noël, elles ne sont plus achetées, mais louées, ce qui permet de les changer tous les 3 ans, sans coût supplémentaire.

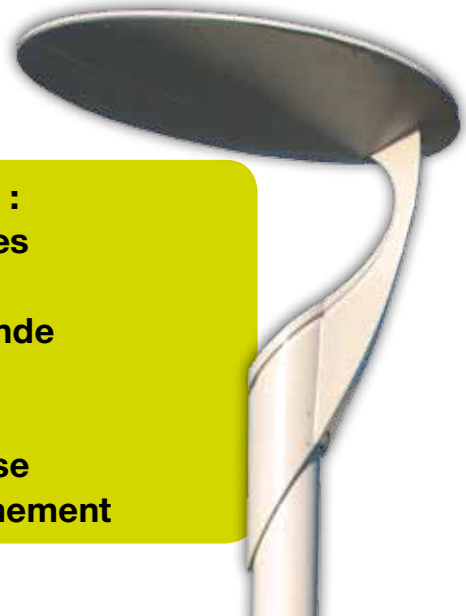

> Durée de vie : 50 000 heures
> Écologique : peu gourmande en énergie
> Rentable
> Respectueuse de l'environnement

MODE D'EMPLOI : Comment arrivons-nous, depuis deux ans, à faire plus malgré la situation de quasi faillite ?

100 actions menées depuis deux ans par l'équipe municipale pour améliorer le quotidien de notre commune.

100 actions pour tous les Coudekerquois, des plus jeunes aux plus âgés, car nous agissons pour construire notre ville, les uns avec les autres, et non pas en essayant, comme certains s'y emploient par des tracts outranciers, à monter les gens les uns contre les autres.

Les "Recrés fruitées", la sécurisation des écoles, l'opération "un nouveau-né, un arbre planté", le lancement des travaux pour permettre un projet unique d'Internet gratuit pour tous en 2012, la création de la Police municipale, le plan lumière qui va permettre en 6 ans de changer 80% de l'éclairage public, la livraison en 2010 de 100 logements neufs, le renouveau de nos fêtes et traditions, une programmation culturelle sociale et solidaire, la création de nouveaux accueils périscolaires, l'offre de santé renforcée à l'EHPAD Yvon Duval, les 750 000 euros investis pour réhabiliter le foyer logement de nos aînés, l'implantation de plus de vingt nouvelles entreprises et la création de 500 emplois en pleine crise économique ou encore l'augmentation du budget "solidarité" en mettant un million d'euros pour l'action sociale (une première !). Ces quelques exemples prouvent que notre ville change, notre ville bouge, notre ville, depuis deux ans, est en train de reprendre sa place dans l'agglomération.

L'amélioration du cadre de vie, les travaux dans nos 5 quartiers, le début des chantiers pour les deux premières Maisons de quartier, sont autant de preuves tangibles de notre volonté d'agir pour l'avenir de notre ville.

Alors, comment réussir tout cela malgré la situation financière très difficile de la ville (l'audit a révélé 45 ans d'endettement et une situation de quasi faillite héritée de la gestion du passé) ?

Eh bien, tout simplement en recherchant des aides extérieures et, surtout, en faisant des économies partout où cela est possible, de traquer le gaspillage inutile qui était, selon l'audit, monnaie courante par le passé (salaire mirobolant pour un ancien gardien de cimetière, frais de réception somptuaires, augmentation de 65% de leurs indemnités par l'ancienne équipe !).

Quelques exemples pour illustrer cette réalité :

- la baisse des indemnités des élus et du Maire a permis de financer le lancement de la Police municipale,
- la baisse massive de consommation de bouteilles de champagne (1 934/an par le passé : moins de 200 aujourd'hui) permet de financer l'ensemble de la politique de fleurissement,
- la subvention d'**un million d'euros pour l'action sociale** a pu, en partie être réalisée grâce à la renégociation des emprunts contractés à l'époque à des taux dangereux,

"Veiller à ce que les économies réalisées sur le train de vie du passé (2 millions d' euros en 2 ans) soient entièrement destinées à la population et au remboursement des dettes."

- le Noël solidaire (Marché de Noël, descente du père Noël, réveillon de la solidarité, que nous vous proposons depuis deux ans, est possible car nous avons supprimé la voiture de fonction du Maire qui coûtait, en location, (la ville n'en était pas propriétaire !) auparavant 45 000 euros !

Je vous souhaite à tous, chers Coudekerquois, de joyeuses fêtes de Noël qui seront, pour la Municipalité, placées sous le signe du partage et de la solidarité.

Votre Maire,

David Bailleul

Ville

En chiffres

658 kms

c'est ce qu'a parcouru le glouton® (aspirateur géant qui permet le nettoyage des rues plus rapidement) depuis sa mise en route, il y a quelques mois, pour assurer au mieux la propreté de la ville.

25%

c'est la part de fruits bio (soit 1 variété sur 4 !) dans les 44 tonnes/an de fruits distribués aux 2 500 écoliers de la ville dans le cadre des "Recrés Fruitées".

20%

c'est le pourcentage du personnel communal qui a été formé aux gestes de premiers secours afin de pouvoir intervenir, si nécessaire, à proximité ou dans les bâtiments publics, auprès de concitoyens qui seraient victimes d'un accident de santé. Cela conforte la volonté de la Municipalité dans sa démarche d'installation de 13 défibrillateurs dans les lieux stratégiques de la commune.

11

c'est le nombre de projets menés par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 2009/2010. Parmi ces projets, on retrouve : fleurissement de la Ferme Vernaelde, action citoyenne "Ecol'O'Parc", code de respect dans les vestiaires...

1 333,85 €

c'est la somme récoltée lors de l'événement "Un dimanche pour Haïti", organisé à Jean Vilar, par l'association Arc-en-Ciel. Cette somme servira à la reconstruction de la crèche, dont l'association Arc-en-Ciel s'occupe, et à l'achat de denrées et de matériel nécessaire pour les enfants de la crèche. Un grand bravo à la solidarité des Coudekerquois !

40

c'est le nombre de contrats uniques d'insertion (subventionnés à 90 % par l'État) que le Maire a obtenu en 2010. Ces 40 Coudekerquois ont ainsi pu être accueillis dans les services municipaux pour un coud'pouce à l'emploi.

650

signatures obtenues en une matinée par le Maire et l'équipe municipale, dans le cadre de la pétition contre l'installation d'antennes-relais supplémentaires au dessus de la Résidence des Azalées, rue Rembrandt. L'opération continue jusqu'à début décembre (objectif : 5 000 signatures) au moment de rendre le mémoire en défense au Tribunal administratif.

13

c'est le nombre d'instruments qui sont enseignés à l'Académie de musique "Maurice Cornette" située 3 rue Maurice Berteaux.

Fêtes

Un réveillon de la solidarité est organisé le jeudi 23 décembre, à l'espace Jean Vilar, en collaboration avec le CCAS, le Centre social et le Conseil Général.

Réveillon de la solidarité

L'an passé, un premier essai avait été effectué avec les habitants du Petit Steendam.
Cette année, ce réveillon est ouvert à tous les Coudekerquois bénéficiaires des minimas sociaux, tels que le RSA.
Environ 300 personnes ont ainsi été invitées à participer à cette grande fête.
Le but de cette manifestation est d'offrir un beau réveillon à tous ces bénéficiaires, tout en les intégrant à la préparation de cette fête.
Ainsi, de novembre à décembre, des ateliers sont mis en place pour que chacun puisse s'atteler à la préparation de la décoration ou encore de la cuisine, notamment.
Le réveillon de la solidarité, qui aura lieu le jeudi 23 décembre, sera suivi d'un spectacle et d'une remise de bons pour les bénéficiaires du RSA.

Police municipale

Le Maire l'avait annoncé dans le numéro précédent du Coud'Cœur, c'est chose faite : la Police municipale dispose d'un numéro vert !

Plus proche pour aller plus loin avec vous : ayez le réflexe "numéro vert" !

Vous pouvez désormais joindre les Policiers municipaux au numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) suivant :
0 800 00 5900, du lundi au samedi de 8h à 22h. Hors des horaires d'ouverture du poste, les appels seront transférés sur le téléphone portable des agents.

Plus proche
pour aller plus loin avec vous
Numéro vert tranquillité publique
N° Vert 0 800 00 59 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
POLICE MUNICIPALE
Coudekerque Branche

Une antenne dans le Petit Steendam à l'étude

Par ailleurs, suite aux bons résultats enregistrés par la Police municipale dans le Vieux-Coudekerque, la ville, portée par les nombreuses demandes des habitants, étudie la possibilité de créer un poste de Police municipale, dans le Petit Steendam, avec quatre agents.

Permanences des élus

- **CENTRE-VILLE** permanence de **M. VANRECHEM, samedi 18 décembre 2010 de 9h à 11h,** Hôtel de Ville.
- **GRAND STEENDAM** permanence de **M. VANRECHEM, vendredi 17 décembre 2010 de 17h à 19h,** Mairie de Quartier Cézanne.
- **PETIT STEENDAM** permanence de **M^me^ LARDEUR, vendredi 3 décembre 2010 de 16h à 18h,** Centre Social Communal.
- **SAINTE-GERMAINE** permanence de **M^me^ LARDEUR, vendredi 10 décembre 2010 de 16h à 18h,** Mairie de Quartier Salengro.
- **VIEUX-COUDEKERQUE** permanence de **M. HENNEBELLE, jeudi 16 décembre 2010 de 17h à 19h,** Mairie de Quartier Gustave Fontaine.
- Permanence de **MONSIEUR LE MAIRE, jeudi 9 décembre 2010 de 14h à 17h,** Hôtel de Ville.

Le Maire est joignable par mail à l'adresse suivante : **maire@ville-coudekerque-branche.fr**. Ce dernier en prend connaissance personnellement.

Sport

Bravo !

Deux associations sportives reçoivent un prix de la Fondation solidarité de la SNCF

Deux associations coudekerquoises (badminton et compagnie d'arc) ont été primées par la Fondation solidarité de la SNCF le 26 novembre dernier, à Lille, dans le cadre des prix "Solidarité". Un grand bravo à nos deux associations coudekerquoises !

Carnaval

Pour le carnaval

Des écoliers coudekerquois enregistrent un CD à Jean Vilar

"Tu la connais", c'est le nom du CD qu'ont enregistré près de 1 100 élèves de l'agglomération, dont des écoliers coudekerquois. 16 écoles du Dunkerquois ont participé à l'enregistrement de ce CD qui sera diffusé à 6 000 exemplaires.

Relais de l'enfance

Atelier parents/enfant pour Noël

Venez réaliser des décorations de Noël autour d'un atelier parents/enfant le mercredi 15 décembre, à partir de 14h30, au multi-accueil les 'P'tits Gavr'hoches'.
Inscriptions sur place. (Tél.03.28.63.01.90)

Santé

Les défibrillateurs désormais signalés

Une signalétique a été mise en place afin d'indiquer les emplacements des 13 défibrillateurs installés sur la commune.
Il est rappelé l'importance de leur utilisation en cas de victime d'un arrêt cardiaque.

Bienvenue à...

- **Nora Melsen,** onglerie à domicile. Tél : 06 84 85 65 92
- **Mélanie Cardon,** orthophoniste 24 rue Franklin. Tél : 03 28 29 43 14
- **Popote urbaine,** pizzeria itinérante dans un bus anglais. Tél : 06 50 00 74 85 ou www.popote-urbaine.fr
- **Jean-Sébastien et Aurélie, Boulangerie "Verhille",** 1 rue Rembrandt, 03 28 58 25 97

La ville aux 25 000 talents

La fureur d'écrire "portraits de 3 auteurs coudekerquois"

Fantastique

Gwendoline Henocq a, du haut de ses 21 ans, déjà publié un livre sur "thebookedition.com" : *"Une lumière dans l'ombre de l'éternité"*.

Gwendoline au pays de "Twilight"

Gwendoline conjugue ses deux passions, écriture et peinture, et rêve d'un jour pouvoir en faire un métier

Gwendoline décrit l'écriture comme une passion refoulée, interdite. *"Je n'ai jamais osé me mettre à écrire. D'ailleurs, je n'avais jamais eu, jusqu'à présent, une idée précise de récit"*, dévoile la jeune femme.
C'est alors qu'une nuit, elle rêve d'une bagarre entre vampires. Le déclic : elle s'attèle à l'écriture de son premier ouvrage qui naîtra très rapidement *"Une lumière dans l'ombre de l'éternité"*.
Surfant sur la vague des phénomènes *"Twilight"* ou autre *"True Blood"*, Gwendoline se défend. *"En effet, quand on dit "vampires" aujourd'hui, on pense "Twilight", mais mon livre n'y ressemble en rien !"*, avertit-elle.

Objectif : trouver un éditeur

La jeune auteure fourmille de projets : deux suites à son premier livre et un 4ème ouvrage dont le thème sera les quatre éléments de la nature. En artiste accomplie, elle est également passionnée de peinture.
Son souhait serait de trouver prochainement un éditeur. *"Cela me permettrait, d'une part, d'être représentée en librairie et, d'autre part, que mes livres puissent être vendus moins chers qu'actuellement"*, explique Gwendoline.

Poésie

Jérôme Bertheloot, jeune coudekerquois de 21 ans, a rédigé un recueil de poèmes intitulé *"Mc Slam Street"*.

La poésie, une passion libératrice

Jerôme a pris goût à l'écriture lors d'un séjour en centre de vacances pour jeunes en situation de handicap. Cette passion, il la considère comme "libératrice".
"Dans mon recueil de poèmes, je parle de moi, de sujets personnels, une sorte d'auto-évaluation de moi-même. Et puis, j'aborde aussi des sujets de société, tels que le racisme ou la drogue", indique le jeune auteur indépendant.

Un second recueil de poèmes en projet

Outre sa passion pour l'écriture, le jeune homme a été, cet été, animateur dans les Accueils de loisirs coudekerquois. Il proposait alors des activités créatives comme la confection de bracelets brésilens.
Le Coudekerquois a pour projet de réaliser un deuxième recueil de poèmes, avec une amie, avec cette fois-ci une pointe de fantastique dans ses récits. *"Raconter la vie d'une personne jusqu'à sa mort en y intégrant des personnages fantastiques comme des vampires, des loups-garous"*, imagine Jérôme.
Le jeune auteur a également des projets avec un groupe de rap coudekerquois, ainsi qu'avec la ville.

Un premier recueil de poèmes pour Jérôme : Mc Slam Street

Rappel : la ville a investi dans l'achat de plus de 680 livres en 2010, bande dessinée, nouveautés... pour renouveler les titres dans nos bibliothèques.

Voyages

Marion Vander Sype, 31 ans, *"née et élevée (au grain) dans la plus pure tradition coudekerquoise"*, comme elle se plait à le dire, a écrit le livre *"Reflets d'Âmes"*, récit de son voyage autour du Monde en solitaire à travers l'Asie du Sud-Est, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud, de septembre 2006 à décembre 2007.

Une globe-trotter coudekerquoise nous invite en voyage

Marion a la bougeotte depuis son plus âge... La Coudekerquoise n'a pas froid aux yeux et a un parcours professionnel qui donnerait le tournis à plus d'un : chef de projet au Costa Rica, au Panama, en France, et désormais assistante de projet en Nouvelle-Calédonie.

Sans oublier son tour du Monde en solitaire, *"une idée qui lui trottait dans la tête depuis un moment"*. 15 mois de vadrouille qu'elle raconte dans son livre "Reflets d'Âmes".

Le livre est riche d'anecdotes. Marion y raconte ses découvertes et expériences : *"les massages thérapeutiques et la boxe thaï en Thaïlande, la médecine ayurvédique en Inde, la méditation en Birmanie, les claquettes en Australie, la vie de fermière dans les Fjords de Nouvelle-Zélande, les techniques de cow-boy en Uruguay, le tango en Argentine, tourner une pub pour la télévision chinoise..."*.

Mais aussi et surtout, ses rencontres : *"Celles de personnes extraordinaires qui m'ont accueillies ou accompagnées et qui ont partagé mon quotidien, mes victoires... mes doutes."* Le tout avec l'humour qui caractérise sa plume.

Pour conclure, Marion définirait son récit comme *"un condensé d'aventures, folles ou sages, mais qui m'ont aidée à avancer et à un atteindre un but que je n'aurais même pas oser me fixer : pardonner"*.

"Ma première expérience de fermière - baby-sitter dans les Fjords Néo-zélandais. Georgia, 6 mois, m'accompagne dans toutes les activités de la ferme, surtout pendant l'alimentation de nos 200 biches."

Où se procurer leurs ouvrages ?

- Le livre de Gwendoline *"Une lumière dans l'ombre de l'éternité"* est disponible sur le site Internet thebookedition.com
- L'ouvrage de Marion *"Reflets d'Âmes"* est disponible sur les sites Internet amazon.fr, theles.fr et chapitre.com
- Le recueil de poèmes de Jérôme n'est pas encore disponible à la vente.

En bref

Derniers jours pour pouvoir voter aux prochaines élections

Inscriptions sur les listes électorales

Le vote : un droit, mais aussi un devoir

Pour rappel, pour pouvoir voter en 2011 (élections cantonales), il faut préalablement être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 31 décembre, au service d'Etat civil.

Recrutement

Accueils de loisirs

Vous êtes directeur ou animateur ? N'oubliez pas de venir retirer un dossier d'emploi saisonnier à l'accueil de l'Hôtel de ville pour les vacances scolaires de l'année 2010-2011 mais aussi pour les séjours à la neige prévus en février 2011. Attention, pour chaque période, une date limite est établie pour le retour du dossier

ALSH

La magie de Noël au sein des Accueils de loisirs

Du 20 au 31 décembre, c'est la magie de Noël au sein des Accueils de loisirs !

Ne manquez surtout pas :

- Le spectacle de Noël
- La séance de cinéma
- L'atelier "bois" : confection d'objets de décoration
- L'atelier du Petit Marmiton spécial Noël : la Maison et les Lutins du Père Noël
- Les activités manuelles et ludiques (contes de Noël, construction d'un village, cartes de vœux, guirlandes....)
- Les activités sportives : patinoire, badminton, tennis, tennis de table...
- Et bien d'autres encore !

Alors, si vous n'êtes pas encore inscrit, il n'est pas trop tard, présentez-vous rapidement au service des Régies, 5 rue Ghesquière à Coudekerque-Branche. Tél : 03 28 29 25 21.

Pour information, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement fonctionneront du lundi 20 au vendredi 24 décembre à 12h (ou 13h30 si restauration) et du lundi 27 au vendredi 31 décembre à 12h (ou 13h30 si restauration).

Sur 12 points de la gestion passée épinglés par l'audit de la DDASS, 11 ont été résolus

Après avoir effectué un audit en juillet 2008, la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) avait rédigé un rapport accablant sur la gestion passée de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) Yvon Duval. Suite à cet hécatombe, David Bailleul et son équipe avaient alors décidé de reprendre les choses en main.

EHPAD : offre de soins renforcée

Le Maire et son épouse ont rendu visite, début novembre, aux résidents, accompagnés des membres du Conseil d'administration, afin de constater sur place les progrès réalisés.

Le rapport de la DDASS sur la gestion de l'EHPAD Yvon Duval pointait de nombreux dysfonctionnements.

Les points épinglés par le rapport de la DDASS

- Absence de directeur, d'infirmier coordinateur, de projet d'établissement
- Un personnel insuffisant, un médecin coordinateur non formé à la gériatrie
- Des risques liés à l'accompagnement individuel des personnes
- Risques d'atteintes à la liberté et à la limitation de vie sociale du résident
- Risques liés à un défaut de soins
- Absence d'animation et d'encadrement d'équipe
- Une défaillance des circuits d'informations
- Absence de projet de vie individualisé et un défaut de plan de soins individualisé

Les points résolus

- Embauche de deux animateurs formés à l'aide médico-psychologique, à temps plein, pour animer la résidence du lundi au dimanche
- Mise en place d'une responsable administrative
- Élaboration de protocoles de soins et de prévention
- Mise en place de permanences sur place du médecin coordonnateur qui a suivi la formation requise et spécifique en gériatrie auprès de l'université de Lille 2
- Conventions avec l'école d'infirmière, avec le réseau AMAVI, avec les établissements de santé du Dunkerquois
- Nouveaux dossiers médicaux
- Formation du personnel aux gestes et soins d'urgence
- Mise en place d'un protocole de suivi et de formation du personnel par le médecin coordonnateur sur la notion de bientraitance des personnes âgées
- Application de la loi du 2 janvier 2002 avec la création du livret d'accueil et la rédaction du contrat de séjour
- Refonte totale au niveau de la gestion des ressources humaines (organigramme, effectifs, fiche de postes, planning et accueil de nombreux stagiaires)
- Mise en œuvre chaque week-end d'animations pour le plus grand plaisir des résidents qui s'amusent à danser et chanter au rythme de l'accordéon ou de "Sono Momo"

L'accueil de jour Alzheimer verra le jour mi-2011

Les crédits pour la mise en place de l'accueil de jour Alzheimer ont été votés en Conseil Municipal, à la rentrée. Les travaux devraient débuter fin 2010/début 2011 pour une ouverture à l'été 2011. L'ancien logement du concierge et des parties communes accueilleront le futur accueil de jour Alzheimer qui permettra à de nombreux malades et leur famille de recevoir une prise en charge et un soutien dans le combat contre cette maladie.

Un jardinet pour les résidents

En même temps sera mené sur l'extérieur la création d'un petit jardinet, pour les seniors, afin qu'ils puissent effectuer des petits travaux de jardinage, à leur portée. Par exemple, pour éviter que nos aînés ne se baissent, des jardinières seront prévues à hauteur d'un mètre afin de déposer des plants, sans souffrir des lombaires !

Ultime réunion avant le lancement des travaux en fin d'année

Ville

Vieux-Coudekerque

Le lundi 13 décembre à 18h30, en Mairie de quartier Gustave Fontaine, est organisée une réunion publique ayant pour thématique la Maison de quartier du Vieux-Coudekerque.

Réunion publique sur la future Maison de quartier

Les habitants du Vieux-Coudekerque sont ainsi invités à venir nombreux pour assister à la présentation du projet et s'exprimer sur leurs attentes, leurs souhaits, leurs idées, leurs questions.

Culture

Le studio du hérisson propose des prix volontairement bas et accessibles pour permettre à tous l'accès au cinéma et à la culture, malgré la crise.

Le studio du hérisson : un cinéma social

Une programmation récente est ainsi établie par thèmes : films pour enfants, documentaires sur l'écologie, séances spéciales "seniors" et jeunesse. Les séances ont lieu les vendredis, salle Molière à Jean Vilar, et, en séances spéciales, pendant les vacances scolaires.

Lors d'occasion particulière, comme le Salon du Livre qui s'est tenu en octobre, le studio du Hérisson propose même des films en sortie nationale, à l'instar du 3ème volet *d'Arthur : la Guerre des deux Mondes.*

Grâce à un compte de soutien du CNC (Centre National de Cinématographie), l'ensemble du système de son pourra être refait en 2011, dans la salle Molière.

En bref

Petite enfance

Vacances de Noël : horaires modifiés pour les structures d'accueil

- **Fermeture du 20 au 24 décembre**, Espace multi-accueil "Les Tout Petits", rue Marc Chagall (Tél : 03.28.59.36.21)
- **Fermeture du 27 au 31 décembre**, Espace multi-accueil "Les Ch'hérissons", rue d'Artois (Tél : 03.28.24.24.75) et l'espace multi-accueil "Les P'tits Gavr'hoches", rue Hoche (Tél : 03.28.63.01.90)

Durant les fermetures, les enfants pourront être accueillis au sein des autres structures.

Services

Site Internet : rejoignez-nous !

Informations municipales, actualités des associations, coordonnées des clubs sportifs, horaires des services, programmation culturelle : ayez le réflexe du site Internet de la ville www.ville-coudekerque-branche.fr.

Déjà 500 visites par jour : rejoignez-nous !

Enseignement

Des spectacles pour Noël dans les établissements scolaires !

En ces fêtes de fin d'année, la ville offre à tous les écoliers coudekerquois un spectacle, auquel ils pourront assister gratuitement.

Pour les maternelles, ce sera le spectacle "Tony Luzion" avec le clown "Sirouy".

Et, pour les élémentaires, ce sera le spectacle "les biskotos".

Santé

Le combat de la Municipalité contre l'extension des antennes téléphoniques situées résidence des Azalées se poursuit.

Sur le terrain, avec vous, contre l'extension des antennes relais

photo : Cyrille Gaillard

La résidence des Azalées

photo : Cyrille Gaillard

Lors du porte à porte, le Maire sensibilise les habitants aux dangers des antennes relais

Rappel des faits

Août 2008 : le Maire refuse l'extension des antennes téléphoniques, situées résidence des Azalées, suivant le principe de précaution, afin de respecter, d'assurer et de préserver la santé de chacun et notamment des habitants des "Azalées" et des élèves des trois écoles avoisinantes.

L'opérateur, qui souhaitait passer de 3 à 6 antennes, avait alors ensuite déposé un recours, auprès du Tribunal administratif, pour pouvoir, malgré le désaccord du Maire, entreprendre les travaux pour l'extension.

16 mars 2009 : lors d'une séance du Conseil Municipal, les élus coudekerquois votent à l'unanimité une motion de soutien au Maire et s'unissent pour que cette extension ne voit pas le jour.

En 2010 : la ville n'a pas perdu le combat, d'où la mobilisation pour ouvrir une brèche juridique qui profitera aux autres communes de France. Le Maire doit déposer un nouveau mémoire en défense auprès du Tribunal administratif courant décembre. La lutte continue donc. Une nouvelle pétition a été lancée. En novembre 2010, le Maire et les élus de la majorité ont effectué un porte à porte auprès des résidents, afin de leur apporter leur soutien et de signifier leur engagement, dans la lutte contre l'extension de ces antennes-relais et ont récolté, jusqu'à présent, 650 signatures.

Antennes-relais = danger

Interdire l'extension d'antennes-relais, c'est avant tout éviter une nouvelle catastrophe sanitaire, semblable à celle de l'amiante, par exemple. Les autorités elles-mêmes, à l'instar de l'Union Européenne, invitent vivement les opérateurs téléphoniques à réduire leurs émissions de fréquence.

Le rapport zmirou de 2001 recommande de maintenir une distance entre les antennes-relais et les lieux sensibles (crèches, cliniques, écoles...). Pour l'instant, la jurisprudence fait que les villes éprouvent des difficultés à les interdire.

À noter d'ailleurs que les études scientifiques et médicales ne révèlent en aucun cas l'absence de risques. Les antennes-relais sont en effet soupçonnées d'être nocives pour la santé et de provoquer de graves pathologies (cancers, notamment).

Le Maire va proposer au Conseil municipal de décembre d'adopter une charte municipale sur les antennes-relais de téléphonie mobile, le principe étant d'informer au mieux les riverains et, surtout, de définir une série de lieux d'installation sur le territoire communal, loin des habitations. Le Maire proposera aussi au Conseil municipal la commande, auprès d'un laboratoire indépendant, d'une campagne de mesures dont les résultats seront accessibles à la population depuis les bâtiments communaux et le site Internet de la ville.

Événement

Musique

Le coup d'envoi de la Brass Academy a été donné le 7 octobre dernier, à Coudekerque-Branche. Un événement unique, **inédit et gratuit** qui se déroule en trois temps, dans la commune.

À saison culturelle exceptionnelle, événement exceptionnel !

Insufflé par le Brass Band des Hauts de Flandre en partenariat avec la ville, la Brass Academy coudekerquoise a officiellement été lancée le 7 octobre 2010, avec la venue exceptionnelle du parrain de l'événement : Romain Leleu.
Cette première "Brass Academy" est un espace de découverte et d'échange. Ce rendez-vous permettra aux élèves-musiciens de découvrir, de se parfaire et de se produire au contact d'un des meilleurs Brass Band français actuels. Pour information, un Brass Band est un orchestre uniquement composé de cuivres et de percussions.

Un parrain d'exception

Romain Leleu, lauréat des Victoires de la Musique, est le parrain de la Brass Academy. Il sera jury pour le concours "jeunes talents" le 26 mars prochain et animera une "master class" les 28 et 29 mai 2011.
Lors du lancement de ce festival le 7 octobre dernier, le soliste, nouveau phénomène de la trompette à seulement 26 ans, a fait l'unanimité auprès des médias grâce à sa prestation des plus remarquables.

Prochaines dates à retenir :
26 mars 2011 : Concours jeunes talents
28 et 29 mai à 20h : Romain Leleu assurera un week-end de "master class" (classe de maître)

Renseignements :
Office du Tourisme (centre culturel Aragon), place de la République. Tél : 03 28 64 60 00.

Formation musicale

Sylvain Tuytten, professeur de trombone à l'école de musique de Coudekerque-Branche, est membre fondateur du Brass Band des Hauts de Flandre.
L'Académie de musique "Maurice Cornette " située 3 rue Maurice Berteaux, propose une formation musicale complète avec : saxophone, trombone, trompette, clarinette, flûte à bec, solfège, percussions, tuba, guitare, piano, violon, percussion tambour, flûte traversière.

En bref

Multi-accueils

Spectacle de Noël

- **Mercredi 15 décembre** à partir de 11h au multi-accueil les "Tout Petits", rue Marc Chagall (Tél. 03.28.59.36.21). Inscriptions sur place.
- **Vendredi 17 décembre** à partir de 16h45 au multi-accueil les "Ch'hérissons", rue d'Artois (Tél. 03.28.24.24.75). Inscriptions sur place.

Concours de dessins

"Entre dans l'univers de Disney et dessine ton héros préféré"

Un concours de dessins est organisé à la bibliothèque VERHAEREN, rue Paul Cézanne, quartier du Grand Steendam, sur le thème des héros de Disney, du 30 novembre au 30 décembre 2010. Trois catégories : 3-6 ans, 7-10 ans et 10-13 ans. Des places de cinéma sont à gagner.
Renseignements sur place ou au 03 28 63 22 13

À conserver !

Droit

Pour en savoir plus

Bien planter ses arbres et ses haies

Pour une bonne entente entre voisins, voici un récapitulatif des règles à respecter lorsque l'on souhaite planter des végétations. La loi stipule que :

- Arbre et arbuste d'une hauteur supérieure à 2 mètres à l'âge adulte (et non le jour de la plantation) doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété (clôture).
- Arbre et haie ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 centimètres du terrain voisin.

Ces règles ne s'appliquent pas aux plantes palissées : s'il existe un mur de séparation mitoyen, chacun est libre d'y adosser un arbre en espalier, ou une grimpante, pourvu que ces derniers ne dépassent pas la crête du mur en question. Si le mur est privatif, seul le propriétaire peut planter en espalier.
Concernant les haies mitoyennes (qui séparent deux propriétés), sachant qu'elle ne vous appartient qu'à moitié, il vous faut donc demander l'accord de votre voisin avant de la tailler. La loi prévoit d'ailleurs un partage des frais.
Enfin, si la haie ou l'arbre de votre voisin vous occasionne une gêne, vous êtes en droit de lui demander de le tailler.
Source : gerbeaud

Expression des conseillers municipaux

Vous trouverez ci-dessous les textes des trois listes représentées au conseil municipal, retranscrits tels que transmis dans la limite du nombre de signes impartis par liste (ponctuation, orthographe, syntaxe...). Les propos tenus sont sous l'unique responsabilité de leurs auteurs (Conformément à la loi du 27 février 2002).

"Agir pour l'avenir"
26 élus au Conseil Municipal

Que l'ancienne équipe arrête de se moquer du monde

Chiffres fantaisistes, attaques gratuites sans fondement, propos outranciers, vieille manœuvre politicienne qui consiste à extraire des propos de leurs contextes pour les commenter de manière mensongère. Voilà l'image désastreuse et archaïque que l'opposition, avec son petit tract haineux distribué dans les boites aux lettres, donne, une fois encore, de la politique.

Alors :
- Pourquoi tant d'histoires ?
- Pourquoi ne veulent-ils toujours pas reconnaitre le choix des Coudekerquois ?
- Pourquoi continuer de nier la réalité, pourtant confirmée par des organismes officiels : audit indépendant, la DDASS, le conseil d'État?
- Pourquoi se contentent-ils de critiquer et pourquoi ne proposent-ils jamais des idées nouvelles ?

Ils vont bientôt nous dire qu'ils ne s'étaient pas vraiment augmentés de 65%, qu'il n'y avait pas de voitures de fonction, pas de champagne à gogo .....

Voilà un excès supplémentaire qui les amène un peu plus dans une impasse politique. Pourtant, l'action municipale ce n'est pas leurs petites combines et leurs gros mensonges, mais **c'est de mettre 100% de son énergie, comme le fait notre Maire, pour répondre aux problèmes qui se posent dans notre ville.**

Alors , Monsieur le donneur de leçon, Monsieur le responsable de l'opposition, vous qui êtes si critique, bien à l'abri derrière un tract, pourquoi ne vous entend-on jamais au Conseil municipal ?

Pourquoi n'êtes vous jamais en mesure de mener de **manière compréhensible** un débat face à M. le Maire ?

Pas besoin de poser la question : les Coudekerquois qui vous subissent depuis 30 ans ont déjà la réponse !
Nous, nous continuons de mettre nos modestes compétences pour l'intérêt de la population.

Le site internet : www.agirpourlavenir.asso.fr
Le blog de David Bailleul : www.david-bailleul.fr

"Coudekerque-Branche libre toujours"
7+1 élus au Conseil Municipal

Texte non transmis dans les délais

"2008 autrement pour Coudekerque-Branche"
1 élu au Conseil Municipal

J'ai été interdit de paraître dans ses colonnes pour avoir cité un adjoint démissionnaire et ce pour le féliciter. Je constate qu'il y a deux poids et deux mesures puisque j'ai moi-même été cité en négatif par la liste majoritaire dans le Coud-Cœur du mois d'Octobre et que là, curieusement il n'y a pas eu d'interdiction de paraître de la part du maire. Est-cela la démocratie promise ? Le maire déplore qu'il n'y ait pas de débat de fond, j'en ai un à lui proposer "Peut-on dire la vérité et émettre des critiques sur le pouvoir en place ?" j'aimerai avoir son avis et les preuves de sa bonne fois.
En toute sincérité
Pour la liste Autrement pour Coudekerque Branche.
Alexandre Distanti

Cadre de vie

Coud'Cœur vous propose un tour d'horizon des travaux... en images !

Les travaux en images

Rue Ledru Rollin : les travaux sont terminés. Désormais la ville et la CUD travaillent sur l'aspect "ralentissement de la vitesse". Il faudra également réaliser, près de la voie ferrée, l'intersection avec la rue du Développement récemment achevée elle aussi.

La CUD a entrepris des travaux entre le pont, sur Dunkerque, et la rue Louis Neuts, sur Coudekerque-Branche, ce qui permettra de fluidifier la circulation pour rentrer dans le Vieux-Coudekerque et, par ailleurs, faciliter l'accès au futur magasin Intermarché dont les travaux commenceront très prochainement, à la suite de ces travaux.

Espaces verts rue Armand Guillaumin : les Services Techniques ont procédé à l'installation de rondins de bois sur les différents espaces verts appartenant à la ville, dans la rue Armand Guillaumin. En effet, ces espaces étaient devenus des lieux de rencontres de jeunes les soirs et week-ends, provoquant des nuisances dans le voisinage.

Place des Impressionnistes :
la ville a réalisé un bel effort financier dans l'installation de nouveaux candélabres afin de rendre la place commerçante plus cosy, en lui conférant un esprit "promenade".

Route de Steendam : élargissement de l'aire de retournement à proximité du lotissement les jardins de Steendam

C'est arrivé près de chez vous

Anniversaire de Mme Dehooghe (100 ans), à la résidence Yvon Duval

Parrainage civil de Lucie et Chloé Trouchaud

Parrainage civil de Rose Deman

Don de livres aux bibliothèques municipales par Mme Pierru

Le Maire accroche à la bibliothèque Aragon les tableaux qui lui sont offerts par les artistes afin que l'ensemble des concitoyens puisse en profiter

11 novembre : devoir de mémoire avec le collège Jules Ferry qui aura la garde du drapeau de 1914-1918 pendant une année

Expo sur la correspondance d'un poilu qui fera ensuite le tour des écoles pour sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire

Parrainage civil de Max et Brian Fischer

Semaine bleue : défilé de mode à Jean Vilar

La nouvelle Miss Coudekerque a été élue le 13 novembre, devant près de 350 personnes réunies à Jean Vilar. Il s'agit d'Éloïse Mottier.

Jason Mohier, 19 ans, a été élu Mister Coudekeque-Branche

Spectacle pour Haïti : les Coudekerquois solidaires pour la reconstruction de l'île

Médaillés du travail

Forum santé

Salon du livre, de la BD et du Jeu Vidéo : le troc de livres, une nouveauté !

Sport pour tous

Coudekerque-Branche, ville sportive, c'est 41 clubs soutenus par la Municipalité et 34 activités sportives à pratiquer.

Pour plus d'informations : ville-coudekerque-branche.fr et service des sports : 03 28 25 34 76

Marche

Le 1er week-end de marche nordique a été organisé à Coudekerque-Branche, les 30 et 31 octobre, par l'Entente Littoral Dunkerque Gravelines Athlétisme.

Marche nordique : une 1ère dans la commune !

La marche nordique est une pratique de bien-être, accessible à tous, dès 16 ans, en pleine expansion, à la fois douce et ludique et aux nombreux bienfaits. C'est un sport d'endurance et de plein air, une marche accélérée, mélange de ski de fond et de marche athlétique, avec des bâtons de marche, agrémentée d'échauffements et d'étirements.

Le stage a été réalisé pour ce premier week-end dédié à travers un site naturel très apprécié dans le Dunkerquois : le Parc du Fort Louis.

Tennis

Le Master de tennis du Circuit Littoral s'est déroulé du lundi 4 au dimanche 10 octobre 2010 au tennis Jean Miaux, à Coudekerque-Branche, et a été organisé par le club de tennis coudekerquois.

4 vainqueurs au Master de tennis du Circuit Littoral

Ce master a réuni les meilleurs joueurs ayant participé aux tournois du programme et a ainsi révélé quatre vainqueurs :

Marie Pottier, vainqueur en 3ème série féminine.

Antoine Magnier, vainqueur en 3ème série A.

Eric Rappini, vainqueur en 3ème série (+ de 35 ans).

Vincent Giroire, vainqueur en 4ème série (+ de 35 ans).

Le samedi 18 décembre à 14h, au tennis Jean Miaux : inauguration du cours d'honneur "Micheline Veron"

La ville aide le club par la prise en charge d'un entraineur éducateur. **Par ailleurs, le samedi 18 décembre à 14h, le cours d'honneur Micheline Veron sera inauguré en l'honneur de la première présidente du club.**

Le 18 décembre, 14h : tous ceux qui ont connu et apprécié Micheline Véron sont invités à lui rendre hommage

Club de tennis

Le club de tennis de Coudekerque-Branche compte **308 licenciés** et permet aux joueurs de pratiquer, avec plusieurs équipes engagées, dans les compétitions départementales. Vous pouvez aussi réserver un cours pour un match entre amis.

Contact du club : Bernard Haezebrouck (Président) 03 28 61 13 30 / 06 48 37 71 38 - Mail : bernard.haezebrouck@wanadoo.fr

Entraînement : Tennis Jean Miaux, rue du Boerhnol Du lundi au vendredi de 9h à 21h et Samedi et dimanche de 9h à 19h

Coudekerque-Branche, ville sportive

HANDIBASKET
Match Handibasket
Samedi 11 décembre
Salle Delvallez
ACH Littoral contre Saint Avold

ESCRIME
Compétition d'escrime
Samedi 11
et dimanche 12 décembre
Tennis Jean Miaux
Samedi compétition loisirs sabre. Dimanche compétition benjamins aux 6 armes. Organisée par le cercle d'escrime coudekerquois

SOFTBALL
Match de softball (féminine)
Dimanche 19 décembre
Salle Brossolette
Organisé par l'USC Base Ball

FUTSAL
Challenge Jeunes Futsal
Mardi 21 décembre et mercredi 22 décembre
Salle Delvallez
Organisé par le District Maritime Nord

FOOTBALL
Déplacement football 2011
29 janvier
LOSC- RC Lens
au stadium Lille Métropole
5 février
RC Lens- Valenciennes
au Stade Bollaert
26 février
LOSC- Olympique Lyonnais
au stadium Lille Métropole
Plus de renseignements à l'Office de Tourisme : 03 28 64 60 00

CINÉMA
Le Studio du Hérisson
Coudekerque-Branche

Espace Jean Vilar - Place de la Convention - Tel : 03 28 29 25 25

Il reste du jambon

Séance le vendredi 03 décembre 2010 à 20h30 - durée : 1h30

Film français d'Anne Depetrini avec Ramzy Bedia, Anne Marivin, Marie-France Pisier...

Lorsque Justine Lacroix, charmante journaliste télé cantonnée à la rubrique *"chiens écrasés"* rencontre un séduisant chirurgien urgentiste, c'est tout de suite le coup de foudre... Et le début d'une grande histoire d'amour. La jolie blonde parisienne et le grand brun de Nanterre deviennent vite inséparables, mais il y a juste un petit détail que Justine a oublié de prendre en compte : l'homme qu'elle aime est... Arabe, enfin *"Français issu de l'immigration"*. Un détail pour Justine et Djalil mais pas pour leurs familles respectives, les Lacroix et les Boudaoud...

Les petits mouchoirs

Séance le vendredi 10 décembre 2010 à 20h30 - durée : 2h34

Film français de Guillaume Canet avec François Cluzet, Marion Cotillard, Jean Dujardin, Gilles Lellouche, Benoit Magimel...

A la suite d'un événement bouleversant, une bande de copains décide, malgré tout, de partir en vacances au bord de la mer comme chaque année. Leur amitié, leurs certitudes, leur culpabilité, leurs amours en seront ébranlées. Ils vont enfin devoir lever les *"petits mouchoirs"* qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges.

"Loin de céder à la tentation de l'éparpillement, le scénario plonge dans les abysses d'un sujet fort, l'amitié, dont il explore les ambiguïtés avec une précision de télépathe, une lucidité cruelle et une intuition de médium générationnel." Première

L'homme qui voulait vivre sa vie

Séances le vendredi 17 décembre 2010 à 14h30 **Séance pour les aînés** **& à 20h30 - durée : 1h55**

Film français d'Eric Lartigau avec Romain Duris, Marina Foïs, Catherine Deneuve...

Paul Exben a tout pour être heureux : une belle situation professionnelle, une femme et deux enfants magnifiques. Sauf que cette vie n'est pas celle dont il rêvait. Un coup de folie va faire basculer son existence, l'amenant à endosser une nouvelle identité qui va lui permettre de vivre sa vie.

"La réussite du film ne peut pas être seulement imputée à l'efficacité du roman de Kennedy : il bénéficie également d'une mise en scène sobre, presque aride, d'une photographie léchée sans être chichiteuse, et de choix d'adaptation judicieux." Critikat.com

Moi, moche et méchant

Séance le mardi 21 décembre 2010 à 14h30 - durée : 1h35

A partir de 6 ans

Film américain de Chris Renaud et Pierre Coffin avec la voix de Gad Elmaleh...

Ce dessin animé est rediffusé à l'occasion des vacances de Noël.

Le royaume de Ga'Hoole La légende des gardiens

Séance le mardi 21 décembre 2010 à 20h30 - durée : 1h39

A partir de 8 ans

Film australien, américain de Zack Snyder.

Le film suit Soren, une jeune chouette fascinée par les histoires épiques que lui racontait son père sur les Gardiens de Ga'Hoole, une bande de mythiques guerriers ailés qui avait mené une grande bataille pour sauver la communauté des chouettes des Sangs Purs. Un dessin animé, sans violences inutiles, avec des effets spéciaux spectaculaires et des scènes de bataille ultra-réalistes.

Niko, le petit renne

Séance le vendredi 24 décembre 2010 à 10h00 - durée : 1h20

A partir de 4 ans

Film finlandais de Michael Hegner, Kari Juusonen

Niko, le petit renne, vit avec sa maman et toute la tribu dans la paisible Vallée des rennes. En secret, Niko ne rêve que d'une chose : rencontrer son père, membre de la légendaire Brigade du Père Noël. Pour cela, le petit renne s'entraîne sans cesse à voler afin de rejoindre le village du Père Noël... Malheureusement ses efforts sont vains. Il décide alors de partir à pied à la recherche de ce papa-héros. Il est accompagné dans son périple par son ami Julius, petit écureuil volant et Wilma, jeune belette délurée. C'est sans compter sur la meute de loups, commandée par l'effrayant Loucifer, qui n'a qu'une ambition : remplacer Le Père Noël. Niko devra alors faire preuve de beaucoup de courage pour accomplir son rêve et ainsi peut-être retrouver son père...

Harry Potter et les reliques de la mort - partie 1

Séance le mercredi 29 décembre 2010 à 20h30 - durée : 2h27

Film américain de David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson...

Le pouvoir de Voldemort s'étend. Celui-ci contrôle maintenant le Ministère de la Magie et Poudlard. Harry, Ron et Hermione décident de terminer le travail commencé par Dumbledore, et de retrouver les derniers Horcruxes pour vaincre le Seigneur des Ténèbres. Mais il reste bien peu d'espoir aux trois sorciers, qui doivent réussir à tout prix.

Prochainement :

"Rien à déclarer" & "Les émotifs anonymes"

Tarif plein : 4,50 € - Tarif réduit : 3,50 € (étudiants, demandeurs d'emploi, Rmistes, moins de 15 ans, plus de 60 ans)
Tarif groupe (à partir de 10 personnes) : 2,50 € **- 5 places achetées, la 6ème est gratuite.**

Agenda

Le coup de cœur de Coud'Cœur

Réveillon de la Saint Sylvestre

Vendredi 31 décembre
Espace Jean Vilar - Organisé par l'office du tourisme
Menu exceptionnel à 75€ par personne
Places limitées ! Réservez le plus tôt possible !

Menu *(sous réserve de modification)*

- Coupe de Champagne et Amuse-bouche Variés
- Cassolette de Noix Saint Jacques avec sa fondue de petits légumes
- Emincé de Magret de Canard au poivre vert, Fleurs d'endive braisée et Gratin Dauphinois
- Trou Normand
- Duo de Ballottines sur lit de Mesclun au balsamique
- Plateau de Fromages
- Surprise du Chef - Coupe de Champagne
- Café accompagné de son macaron
- **Boisson**
  Vin blanc et rouge à discrétion tout au long du repas

Soyez prêts à faire la fête le 31 décembre !
Aux 12 coups de minuit, commencez bien l'année en participant au grand tirage au sort pour gagner un voyage ! De nombreuses animations vous seront proposées pour s'amuser tout au long de la soirée !

Renseignements et réservation à l'office du tourisme : 03 28 64 60 00

Rencontre
entre divers IEM
Mercredi 1er décembre
Salle d'arme de Coudekerque-Branche
Organisée par le cercle d'escrime coudekerquois et placée sous l'égide du Comité Régional Handisport Nord - Pas-de-Calais.

Saint-Nicolas
Passage dans les écoles
Lundi 6 et mardi 7 décembre
Passage de Saint-Nicolas dans les écoles.

Cérémonie
Sainte-Barbe
Samedi 4 décembre à 13h
Au Centre de secours - rue des Arts

Concours de chant
Canaris Timbrado
Samedi 4 et dimanche 5 décembre
Foyer Raimu
Organisé par l'Alliance Technique Francophone des Eleveurs de canaris de chant Timbrado Espagnol
Renseignements
au 06 80 98 60 05
ou www.atfete.com

Fête des enfants
Dimanche 5 décembre
Espace du Maître de Poste
Organisée par le Conseil de quartier Sainte-Germaine (sur inscriptions préalables)

Gala de fin d'année
Ensemble Vocal Allegro
Dimanche 5 décembre 2010 - 16h
Espace Jean Vilar, salle Molière
Dans le cadre du téléthon. Entrée libre

Fête des enfants
Mercredi 8 décembre
Centre social Josette Bulté
Organisée par le Conseil de quartier du Petit Steendam (sur inscriptions préalables)

Spectacle de Noël "la fureur"
Jeudi 9 décembre - 17h30
Espace Jean Vilar
Organisé par les espaces périscolaires
Inscription sur place.

Fête de Noël dans les écoles coudekerquoises
Jeudi 9 et vendredi 10 décembre
Avec, pour les maternelles, le spectacle Tony Luzyon avec le clown "Sirouy" et, pour les élémentaires, le spectacle "les biskotos".

Brocante aux jouets, jeux vidéos et livres
Samedi 11 décembre – toute la journée
Salle des sports Gérard Hoestlandt
Organisée par la FCPE du collège Jules Ferry.

Forum des Collectionneurs
Samedi 11 et dimanche 12 décembre
Espace Jean Vilar
Horaires d'ouverture sur le week-end de 9h à 18h.
Inauguration à 11h le samedi.
Collections : disques, capsules de champagne, livres, timbres, modèles réduits, documents de toutes sortes, etc...

Téléthon
Vendredi 3 et samedi 4 décembre
Fil rouge dans la galerie marchande de Cora, nouvelle formule : deux équipes, l'équipe du magasin et l'équipe municipale, emmenée par Monsieur le Maire, seront en compétition pour faire le maximum de kilomètres en 12 h. Chaque kilomètre permettra de ramener de l'argent, via le sponsor, au Téléthon. Le record de l'année dernière (3 000 euros collectés par les élus) est à battre !
D'autres actions seront menées pour se mobiliser afin de lutter contre la maladie.

Venez les encourager !

N° Vert Tranquilité publique

N° Vert 0 800 00 59 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Sortie Tourisme pour tous
"Foire aux Dindes à Licques"
Dimanche 12 décembre

Renseignements et inscriptions à l'office de Tourisme 03 28 64 60 00

Goûter étoilé
Jeudi 16 décembre - 9h

Espace Jean Vilar

Organisé par le relais et les assistantes maternelles à destination des assistantes maternelles, des enfants et des parents

Inscription au relais de l'enfance

Tél : 03 28 25 26 49

Marché de Noël
Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 décembre

Place de la Convention

INAUGURATION À NE PAS MANQUER

Avec l'arrivée surprise du Père Noël, le vendredi 17 décembre à 18h et animation musicale et jonglerie avec Macadam Circus. De nombreux stands artisanaux (bijoux, produits du terroir et autres spécialités)

- Des possibilités de restauration, vin chaud, gaufres, jus d'orange chaud, bière de Noël, marrons chauds, pain d'épices...
- Des photos souvenirs à prendre avec le Père Noël le samedi et le dimanche
- Une forêt de sapins
- Un manège enfantin

Et en plus...de 15h à 18h :

- **le samedi :** ambiance musicale avec la troupe Jazz Band Compagny et la troupe "Batucada de Noël" (percussions de la fiesta brésilienne)
- **le dimanche :** Batterie Fanfare Moderne Coudekerquoise, Eglantine et son triporteur maquillage

Troc de Jouet
Dimanche 19 décembre de 10h à 18h

Place de l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre du Marché de Noël, la Ville de Coudekerque-Branche organise une brocante spécifique de jouets usagés. Les inscriptions seront reçues au Centre Culturel Aragon, Place de la République jusqu'au 10 décembre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Vous devrez vous présenter muni d'une pièce d'identité. Emplacement gratuit.

Ramassage des encombrants
- **Vieux-Coudekerque :** jeudi 16 décembre
- **Sainte-Germaine :** mercredi 15 décembre
- **Petit Steendam :** mardi 14 décembre
- **Centre-Ville :** lundi 13 décembre
- **Grand Steendam :** vendredi 17 décembre

Bals musette
Espace du Maître de Poste

Dimanche 5 et 19 décembre de 15h à 19h

Mardi 28 décembre de 15h à 18h

Fête de Noël interfoyer pour les seniors
Lundi 20 décembre - 14h

Espace Jean Vilar

Réservée aux seniors fréquentant les foyers municipaux.

Fête de Noël
Lundi 20 décembre

Espace Jean Vilar

Organisée par le Conseil de quartier du Centre-Ville

Noël
Au cœur du Vieux-Coudekerque
Mercredi 22 décembre de 14h à 17h

Place de la liberté

Organisé par le Conseil de quartier du Vieux-Coudekerque. Présence du Père Noël, spectacle de marionnettes à fils, distribution de friandises et de chocolat chaud sur le parvis de l'église du Sacré Cœur.

Ramassage des biodéchets durant la période hivernale
- Mercredi 1er décembre 2010
- Mercredi 15 décembre 2010
- Mercredi 29 décembre 2010
- Mercredi 12 janvier 2011
- Mercredi 26 janvier 2011
- Mercredi 9 février 2011
- Mercredi 23 février 2011

Carnet

Naissances
***02.10* Sacha** de Arnaud Léthienne et Olivia Desaegher
***02.10* Maël** de Jonathan Dombrain et Emilie Noyer
***03.10* Maxence** de Yannick Fryson et Marilyne Delmotte
***06.10* Léo** de Julien Delahaye et Agnès Dufrenne
***06.10* Lyana** de Alban Vanlichtervelde et Laure Cassiau
***07.10* Jules** de Laurent Tourneur et Mélanie Vantyghem
***12.10* Noé** de Sylvain Acket et Christelle Ruyssen
***12.10* Inès** de Lahcen Tougani et Malika Ait Berich
***13.10* Clémentine** de Nicolas Bernard et Floriane Clouet
***15.10* Melvyn** de Michaël Verhaeghe et Sandrine Tembuyser
***15.10* Cloé** de Ronan Broudic et Séverine Dezoomer
***16.10* Gabriel** de Nicolas Devulder et Jessica Vanhaecke
***18.10* Sacha** de Guillaume Popieul et Johanne Strosberg
***18.10* Maoni** de Quentin Jaminon et Angélique Menneboo
***21.10* Maëlys** de Joannic Nackaerts et Delphine Hoestlandt
***22.10* Zélina** de Stéphane Declerck et Nathalie Denolf
***23.10* Moustapha** de Saïd Zine et Fatima Zine
***25.10* Mattéo** de Grégory Boullemant et Asceline Barras
***25.10* Lizzie** de Sylvain Vanbeveren et Emilie Roseau
***25.10* Liloo** de Xavier Vanbuckhave et Laurine Vannoye
***26.10* Timéo** de Kévin Robert et Louise Leclercq
***27.10* Louane** de Marcel Pollaert et Virginie Wynnyckyj
***27.10* Lénna** de Jimmy De Langhe et Sabrina Pagnerre
***27.10* Naomie** de Thomas Pisarek et Marienne Diouf
***29.10* Mya** de Yoanne Lacour et Emilie Aubertot

Mariages
***02.10* Francis Marquise** et **Monique Montac**
***02.10* Auguste Pintaflour** et **Marie-Paule Leviez**
***09.10* Guillaume Lavallée** et **Jessica Hannon**
***16.10* William Schellenberger** et **Vanessa Dagats**
***23.10* Jérôme Poirson** et **Hélène Dacquin**
***30.10* Alexandre Anjos Dos Reis** et **Claudine Delporte**
***30.10* Thomas Trouchaud** et **Céline Decraene**

Concours de décoration et d'illuminations de fin d'année du 13/12/2010 au 05/01/2011 - Bulletin d'inscription année 2010

Non : ..... **Prénom :** .....

Adresse (préciser n°entrée, n°appartement et étage) :

.....

.....

.....

..... **Téléphone :** .....

Déclare m'inscrire (une seule inscription)

- ☐ **Catégorie A :** façades de pavillons individuels ou maisons
- ☐ **Catégorie B :** façades de pavillons individuels et jardins
- ☐ **Catégorie C :** façades d'appartements : fenêtres, balcons ou terrasses*
- ☐ **Catégorie D** : Commerces, entreprises, édifices publics

**pour les appartements :* *veuillez retirer un panonceau au service Evénementiel au Centre Culturel Aragon – Place de la République. Celui-ci devra être apposé visiblement sur la façade pour que le jury puisse noter facilement et sans équivoque les décorations*

Inscriptions avant le mardi 7 décembre 2010
Renseignements au service Événementiel au 03 28 29 25 25 poste 1078

Le règlement de ce concours est à votre disposition au service Evénementiel.

■ Cérémonie ■ Culture ■ Ville ■ Manifestation ■ Tourisme

Directeur de la publication : David Bailleul - **Conception :** www.happyday.fr - **Impression :** L'Artésienne
Photos : Ville de Coudekerque-Branche et www.happyday.fr, sauf mention particulière
Reproduction même partielle interdite - Journal gratuit ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique

Marché de Noël

du 17 au 19 décembre 2010

- Inauguration le vendredi 17 décembre à 18h avec descente du Père Noël depuis l'Hôtel de Ville
- Animations féériques
- Photos avec le Père Noël le samedi et le dimanche
- Forêt de sapins

Renseignements : Pôle Évenementiel

Tél : 03-28-29-25-25 poste 1078

chronodrive.com
LES COURSES FAITES POUR VOUS !

centpourcent bonsplans
dunkerque, hazebrouck et la flandre

Delta fm

Coudekerque Branche
Notre avenir à tous

www.ville-coudekerque-branche.fr